



Recevabilité de Web.archive

Par suzon13

Bonjour à tous,

Pouvez-vous me dire si des copies écrans faites sur web.archive son recevable au tribunal en correctionnel ?

En deux mots: la partie adverse dit que son site web n'a jamais changé par rapport à leurs affirmations.

Exemple: Affirmation, depuis sa création le site à toujours indiqué que la voiture à 4 roues.

Des captures écrans antérieurs à l'affaire faites avec web.archives indiquent le contraire.

j'ai imprimé les captures écran indiquant que par le passé il indiquait une voiture à trois roues. et ce à des dates antérieures différentes et encore après que la plainte ait été déposée.

Bien sure c'est imagé.

Merci de m'avoir lu.
Cordialement.
Suzon.